

Qualiopi : exigence ou opportunité ?

Avec la participation de

La DGEFP,
La Région Normandie,
La FFP, l'UROF, SYCFI,
AKTO,
4 Auditeurs formés et certifiés au référentiel Qualiopi,
Le Carif-Oref de Normandie

Lieu

Université de Caen,
campus 2,
bâtiment Sciences 3,
amphithéâtre S3 049

Durée

4 heures :
De 13h à 17h

Coût

Gratuit



Vous ne connaissez pas encore la certification Qualiopi ?

Il s'agit d'une obligation qualité sur la base d'un référentiel national unique

- pour tout organisme prestataire concourant au développement des compétences
- souhaitant bénéficier de fonds publics ou mutualisés

Vous ne voyez pas encore comment procéder ?

L'enjeu de cette rencontre est double : vous aider à comprendre la finalité de cette certification et vous permettre de mesurer ses attendus au travers d'ateliers.

Publics visés

Tout organisme de formation, CFA, centre de bilans de compétences, prestataire d'actions permettant de valider les Acquis de l'Expérience

Objectifs

- Comprendre la certification Qualiopi et son utilité
- Vérifier l'intérêt stratégique pour sa structure
- Comprendre la démarche, le temps nécessaire et l'impact financier
- Eclairer la mise en œuvre de la démarche, ses exigences et la formalisation requise

Contenus

Table ronde : 1h30

- Présentation de la démarche Qualiopi par la DGEFP
- La vision des acteurs régionaux de la formation : FFP, UROF, SYCFI
- La vision d'un financeur public : la Région Normandie

4 ateliers centrés sur les exigences majeures de 4 critères : 2h30

- Critère 2 - L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires lors de la conception des prestations : analyse du besoin, procédure de positionnement à l'entrée de la prestation ...
- Critère 5 - La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations : salariés, intervenants ...
- Critère 6 - L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel : veille de l'environnement professionnel d'un point de vue réglementaire, pédagogique et sur les évolutions des compétences, des métiers et des emplois dans ses secteurs d'intervention, ...
- Critère 7 - Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et entreprises concernées) aux prestations délivrées : traitement

Modalités pédagogiques

La table ronde sera l'occasion de poser des questions aux représentants nationaux et régionaux.

Chaque atelier sera co-animé par un représentant de l'OPCO AKTO et par un auditeur formé et certifié au référentiel Qualiopi.

Chaque participant participera à 2 ateliers. Les échanges pourront s'appuyer sur des illustrations (éléments de preuve...) apportées par les participants.